

Lettre à un Lord anglais sur l'affaire Dreyfus

Lettre adressée à Lord Russell of Killowen,
Lord Chief-Justice d'Angleterre

par Albert de Mun

En 1898, le militant anticatholique anglais Frederick Cornwallis Conybeare avait profité de l'affaire Dreyfus pour relancer en Angleterre la mythologie anti-jésuite, dans un article puis un livre défendant l'innocence du fameux officier juif¹. *Le Times* ayant vanté cet ouvrage dans son édition du 13 octobre 1898, Albert de Mun crut devoir répliquer par une lettre au quotidien anglais.

Après avoir lu cette lettre, Lord Charles Russel of Killowen (1832-1900), lord chief-justice d'Angleterre, écrit à son tour à Albert de Mun, le 17 janvier 1899, pour blâmer l'attitude des catholiques français dans l'affaire Dreyfus. Albert de Mun lui répondit alors en exposant de façon détaillée les méthodes subversives des

1 — Frederick CORNWALLIS CONYBEARE (1856-1924), orientaliste et professeur de théologie à l'Université d'Oxford, ne dissimulait pas sa motivation anticatholique puisqu'il signa du pseudonyme « Huguenot » son premier article sur le sujet (« The truth about the Dreyfus case », *National Review*, vol. 31, juin 1898, p. 541-558). — Son obsession anticatholique apparaît très régulièrement dans son ouvrage *The Dreyfus case* (Londres, G. Allen, 1898), qui semble basculer dans un monde fantasmagorique dès qu'il rencontre des congrégations religieuses (voir notamment p. 4, le passage sur les journaux français « écrits et contrôlés par les ordres jésuite et dominicain » [en 1898 !] ou bien, p. 65-66, sur les jésuites entraînant leurs élèves à tricher aux examens [fable empruntée aux journaux anticléricaux français, qui avaient pourtant été condamnés en justice pour cette calomnie] ; voir aussi la hargne anti-jésuite aux pages 6-8, 134, 227, 247, 251, 297, 302, 317). — La partialité de l'auteur est telle qu'après avoir noté que les plus hauts postes de l'Université française et de l'éducation étatique sont détenus par des protestants – sans préciser que les religieux, puis le clergé puis tous les catholiques fervents en ont été méthodiquement exclus – il présente cette surreprésentation protestante comme la preuve de l'infériorité intellectuelle des catholiques (p. 5-6) ! — Sur l'affaire Dreyfus, Cornwallis Conybeare avait été informé par son ami Carlos Blacker (1859-1928), lui-même ami intime et confident de l'attaché militaire italien Panizzardi. Mais il était également très lié au leader dreyfusard Salomon Reinach (1858-1932), dont il semble avoir reçu sans aucun esprit critique tous les préjugés et les calomnies.

Dreyfusards : à l'évidence, leurs principaux meneurs ne combattaient pas d'abord contre une erreur judiciaire, mais contre l'armée, contre la France et contre l'Église – comme Voltaire récupérait les affaires judiciaires de son temps au service de ses combats idéologiques. — Cette lettre reste un document important pour comprendre la division de la société française par l'affaire Dreyfus ¹.

Le Sel de la terre.

Cher lord Russel of Killowen,

JE VOUS PRIE de me pardonner le retard involontaire de ma réponse à votre lettre du 17 janvier. Le grand nombre de mes occupations me servira, j'espère, d'excuse près de vous. Je suis très reconnaissant des sentiments que vous voulez bien m'exprimer et du souvenir que vous avez eu la bonté de garder de notre rencontre chez le baron de Courcel ; je n'ai eu garde moi-même de l'oublier.

Il m'est très agréable de penser que ma lettre à l'éditeur du *Times*, au sujet du livre de M. Conybeare, ait pu contribuer à éclairer vos compatriotes, et particulièrement les catholiques, sur la malheureuse affaire qui agite et divise si profondément les esprits, non seulement en France, mais au dehors. J'espère, en répondant aujourd'hui aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser, achever l'œuvre ainsi commencée et, par des explications plus complètes, rendre notre attitude parfaitement claire et légitime à vos yeux.

Il vous est impossible, me dites-vous, de comprendre qu'on en soit venu en France à regarder les attaques contre la conduite de certains hommes, dans l'armée française, comme une attaque contre l'armée en général. Vous l'auriez compris, j'en suis certain, si vous aviez pu suivre jour par jour la campagne commencée depuis un an et demi, et dont une multitude d'articles de journaux, de brochures et d'écrits divers ont, avec une évidente clarté, accentué le caractère. Permettez-moi du moins de vous en rappeler un des premiers et des plus célèbres incidents, je veux dire la lettre retentissante par laquelle M. Zola, bien loin de se borner à suggérer en termes graves et mesurés, fortifiés par quelque preuve solide, la pensée qu'une erreur judiciaire avait pu être commise, a dénoncé avec la plus extrême violence et sur de simples suppositions, non seulement les juges des conseils de guerre, mais les chefs les plus considérables de l'armée, en les accusant d'avoir sciemment poursuivi et fait condamner un innocent.

¹ — Lettre du 29 janvier 1899, publiée de façon posthume, dans le tome VII des *Discours* d'Albert de Mun (Paris, 1904, p. 1-12).

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées [...]. J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, etc.

Vous reconnaîtrez assurément qu'aucune injure plus grave ne pouvait leur être adressée. Ce manifeste de M. Zola n'a été, que je sache, ni blâmé ni désavoué par aucun des principaux partisans de la révision du procès. Tout au contraire on lui en a fait, on lui en fait chaque jour un titre de gloire, et il est devenu le fondement de l'accusation.

Cependant, à deux reprises, la justice régulière du pays représentée par la cour d'assises de Paris et le jury de la Seine, puis par celle de Versailles, a sévèrement condamné l'acte de M. Zola. Ceux qui refusent de reconnaître et de respecter les arrêts des tribunaux militaires n'ont pas davantage respecté ce verdict de la justice civile, en sa forme pourtant la plus démocratique.

La campagne a été poursuivie avec un redoublement de passion. Non seulement elle s'est proposé pour but d'ébranler, puis de détruire la juridiction spéciale des conseils de guerre, essentielle, cependant à toute organisation militaire, mais elle a été réellement dirigée contre l'ensemble du commandement, sans lequel l'armée ne saurait subsister.

Pour vous le montrer, je n'aurais qu'à faire passer sous vos yeux les très nombreux articles de journaux qui, à propos de l'affaire Dreyfus, ont ainsi généralisé leurs accusations, attaquant en bloc l'état-major de l'armée, qui ne comprend pas moins de cent quatre-vingts officiers, collaborateurs indispensables du commandement supérieur.

Il me suffira sans doute de vous citer un livre de M. Urbain Gohier, intitulé *L'Armée et la Nation*, et dont le caractère outrageant pour l'armée nationale a paru si bien établi, que le cabinet actuel n'a pas hésité à le déférer aux tribunaux. M. Urbain Gohier est un des rédacteurs de *L'Aurore*, journal dévoué à la cause de Dreyfus. Je pourrais, en les extrayant de journaux analogues, multiplier ces citations qui, je le répète, n'ont été l'objet d'aucun désaveu de la part des principaux partisans du condamné. Tout récemment encore, un article de l'un de ces journaux concluait ainsi :

L'armée, avec sa discipline barbare, ses chamarrés insolents, ses comptables voleurs de la ration du soldat et gaspilleurs de nos deniers, est, depuis le conscrit entrant à la caserne jusqu'aux imposants vieillards qui mettent un bonnet de coton sous leur panache, une chose mauvaise [...] Donc nous n'aimons, ni n'admirons, ni ne respectons l'armée dont M. Jamont est le généralissime. [*L'Aurore* du 23 janvier 1899.]

De fait, les révolutionnaires, qui veulent la destruction des armées permanentes, se sont servis de l'affaire Dreyfus comme d'un moyen puissant pour arriver à leurs fins. Ils ont immédiatement aperçu, en effet, qu'en déconsidérant les chefs principaux de l'armée, en attaquant avec violence